

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	10
• votants	10
• absents	1
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 01 juillet 2021 à 18 heures 00

Date de convocation :

25 juin 2021

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Date d'affichage :

25 juin 2021

Objet

ACCA Barbazan
Mandat pour se présenter
au Conseil
d'Administration de
l'Association de Chasse

Mme STRADERE Michèle



Étaient présents :

Mesdames ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, STRADERE Michèle, VEYRIES Nadine, WINTERSTEIN Martine, Ms BALLARIN Jacques, DELORT Thierry, MADET Michel, MAURETTE Bernard, SALES André,
Absent : VALLE Anthony.

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire expose que la prochaine assemblée générale de l'ACCA de Barbazan se tiendra le 3 juillet prochain.

Des dégâts occasionnés par certains chasseurs ont été constatés dans la forêt durant le confinement.

Aussi, Madame le Maire souhaite se présenter au Conseil d'Administration de l'Association de Chasse.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'autoriser Madame le Maire à se présenter au Conseil d'Administration de l'Association Commune de Chasse Agréée de Barbazan, pour représenter la Commune, propriétaire des terrains de chasse
- donne pouvoir à Madame le Maire pour participer aux votes et signer tout document nécessaire.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-Préfecture de Saint-Gaudens le 7 juillet 2021.

Fait à Barbazan, le 2 juillet 2021

Le Maire

